

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 17 JUIN 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le 17 juin, à 9 heures 30,

Le Conseil Municipal de la commune de POMMIERS dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur GOURINAT Alain, Maire.**

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers présents : 08

Nombre de conseillers votants : 09

Date de convocation du Conseil Municipal : 10 juin 2023.

Sont présents : Mmes BAUDAT Isabelle, CHAMBLANC Anick, MINEAU Bernadette. MM. BUREAUD Jean-Jacques, GABILLAUD Jean-Claude, GOURINAT Alain, TISSIER Dominique, WATRINET Laurent.

Absent ayant donné procuration : M. DUMONT Pierre a donné procuration à M. GOURINAT Alain.

Absent excusé : M. DEFAIT Dominique

Absente : Mme MERLIN Marie.

Secrétaire de séance : Mme MINEAU Bernadette désignée à l'unanimité.

Le procès-verbal de la dernière réunion du Conseil Municipal en date du 15 avril 2023 n'apporte aucun commentaire et est adopté à l'unanimité.

Désignation d'un référent déontologue pour les élus locaux.

Suite à la nomination lors de la dernière réunion du Conseil d'un référent déontologue, M. Pierre DUMONT, il s'avère que ce référent ne peut être un élu. En conséquence, le Conseil, à l'unanimité, désigne Madame Armelle TREPPOZ proposée par l'Association des Maires de l'Indre (AMF), maître de conférences et recherches universitaires en Droit public, Droit administratif, Commande publique, Droit des collectivités territoriales pour lui apporter tout conseil utile au respect des principes de déontologie consacrés dans la charte de l'élu local.

Délibération taux de promotion. En complément de la délibération en date du 15 avril 2023, le Conseil valide l'article ajouté à celle-ci « Vu la saisine du comité technique en date du 12 juin 2023 ».

Délibération adhésion à la convention de participation « santé » proposée par le **groupement des centres de gestion du Cher, de l'Indre, de l'Eure-et-Loir et du Loir-et-Cher.** Le Conseil, à l'unanimité, valide l'adhésion sous forme de convention au risque santé, conclue par le centre de gestion et ce à compter du 1^{er} juillet 2023 permettant à l'ensemble du personnel qui le souhaite de bénéficier de tarifs réduits grâce à la participation de la municipalité.

Délibération adhésion à la convention de participation « prévoyance » proposée par le **groupement des centres de gestion du Cher, de l'Indre, de l'Eure-et-Loir et du Loir-et-Cher.** Le Conseil, à l'unanimité, valide l'adhésion sous forme de convention au risque prévoyance, conclue par le centre de gestion et ce à compter du 1^{er} juillet 2023 permettant à l'ensemble du personnel qui le souhaite de bénéficier de tarifs réduits grâce à la participation de la municipalité.

PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) – Droit de préemption. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide le droit de préemption urbain concernant les zones U (Ua – Ub – Uc – Ue – Ut – Ux) et AU (1Au – 1AUt – 1AUx, 2 AU) du PLUI Pays d'Eguzon Val de Creuse.

Demandes de subvention concernant le CRST (Contrat Régional de Solidarité Territoriale 2023/2029). A l'unanimité, le Conseil Municipal valide les demandes de subvention dans le cadre du CRST concernant la réhabilitation du multiservices et l'éclairage public en prévision de l'installation de leds sur l'ensemble du réseau.

Bornes électriques.

Dans le but d'élaborer un schéma directeur du développement des infrastructures de recharge de véhicules électriques et hybrides rechargeables, il est demandé par le **SDEI** (Syndicat Départemental d'Energies de l'Indre) de réfléchir à l'échelle de chaque collectivité quant à l'opportunité de l'installation de bornes afin d'avoir un maillage cohérent en prévision de l'augmentation de l'usage de véhicules électriques et hybrides. Le Conseil se prononcera après collecte d'informations complémentaires.

Convention de contrôle et entretien des points d'eau d'incendie.

Conformément à la loi, l'entretien et le contrôle des points d'eau d'incendie est à la charge des communes. Jusqu'alors, le Syndicat des eaux de Maillet effectuait cette tâche gratuitement. Pour faciliter et maintenir le contrôle des différents points, le Syndicat propose une convention pour 3 ans avec les communes du Syndicat à savoir :

- Tous les ans contrôle technique périodique fonctionnel / entretien par point d'eau incendie : 40 € ;
- Tous les 3 ans contrôle technique des mesures de débit et pression par point d'eau incendie : 50 €.

Soutien aux élus. A l'unanimité, le Conseil Municipal, apporte son soutien aux élus victimes d'agressions ou intimidations et notamment à leur collègue de Bélâbre récemment victime suite à l'installation d'un CADA.

ATD36 (Agence Technique Départementale). L'ATD36 vient de rendre son rapport concernant les ouvrages d'art (ponts) sur notre commune. Les ouvrages sont en relativement bon état, mais vont nécessiter de l'entretien (joint, étanchéité). Les abords doivent être dégagés et aucun obstacle ne doit gêner l'écoulement des eaux en cas de crues. Il existe un risque du fait de l'assèchement des cours d'eau en été, concernant les fondations des ouvrages.

Sécheresse. Les personnes victimes de fissures sur leurs bâtiments, dues à la sécheresse en raison de la présence d'argiles en sous-sol, doivent se faire connaître en mairie (prévoir des photos et un texte explicatif) afin de faire une déclaration de catastrophe auprès des services de l'Etat.

Achat bancs et jeux. Le Conseil, à l'unanimité, valide l'achat d'un banc (cour salle des fêtes) et de jeux pour enfants (balançoire...) concernant l'aire du lotissement.

Divers.

- Intra-muros (voir courrier joint).
- Travaux d'assainissement. Le remplacement des conduites défectueuses est terminé, le chemisage (résine pour étanchéifier le réseau non remplacé) est prévu début juillet. La construction de la nouvelle station avance conformément à la prévision et sera opérationnelle courant de l'été.
- OPAH (opération programmée de l'amélioration de l'habitat), voir courrier joint.
-

Prochaines Manifestations Estivales

24 Juin

Fête de la Musique (municipalité et Associations)

30 Juin

Repas partagé villageois (Pommiers Loisirs Culture)

02 Juillet

Randonnée Pédestre (Union Sportive)

07 Juillet

Parenthèse Musique (Concert à l'Eglise) par la Communauté de Communes et la Municipalité.

16 Juillet

Méchoui (Familles Rurales)

03 Septembre

Méchoui (Amicale des Classes)